

Objet : Lettre ouverte

Monsieur Le Conseiller,

Vous avez adressé un courrier le 31 mars 2021 à L'ACORT (L'assemblée citoyenne des originaires de Turquie), dont nous, associations du 10^e arrondissement, avons eu connaissance et nous tenons par la présente à vous exprimer notre étonnement, notre indignation et notre désaccord profond.

Notre étonnement tout d'abord de la contradiction manifeste de votre propos qui condamne des prises de positions que vous qualifiez de politiques tout en demandant dans un même temps à L'ACORT d'en prendre sur des sujets qui semble-t-il vous tiennent à cœur.

Nous nous étonnons de votre injonction à une association de s'exprimer sur un sujet spécifique, en l'espèce le financement de la mosquée de Strasbourg, explicitant que cette absence de prise de position serait en lien avec une proximité idéologique avec la municipalité de cette ville... Ce qui est une mise en cause de l'autonomie de l'association.

Pourquoi ne le demandez-vous à d'autres associations ? Ville mains jardins par exemple ? L'exiger de L'ACORT en particulier ne constituerait-il pas un amalgame de sujets aussi divers que Turc, communautarisme et musulman ? Cet amalgame est l'origine de deux tags antimusulmans dont a été victime L'ACORT au cours de ces derniers mois.

Notre indignation car certains termes de votre lettre relèvent de la calomnie publique : « des associations qui portent atteinte, par leurs actions ou leurs discours, aux valeurs et principes fondamentaux de la République Française ».

Vous y avez fait allusion lors de précédentes interventions, L'ACORT a été signataire d'un appel à une manifestation signé par plus de 70 autres associations, de syndicats et de partis politiques condamnant l'existence des discriminations systémiques (dont les contrôles au faciès reconnus par le gouvernement) et des violences policières (qui est la genèse de l'organisation du Beauvau de la Sécurité). Si cet appel à manifester vous semblait mettre en danger la République, qu'attendez-vous pour agir sur le terrain légal ?

Notre désaccord profond qu'un vote de subvention soit conditionné à une prise de position politique, ce qui pourrait ouvertement passer pour une forme de chantage exercée par un élu...

Tous les citoyens originaires de Turquie (Turcs, Kurdes, Grecs, Chaldéens et Arméniens) sont une partie de l'histoire du 10^e, ils sont une partie de l'histoire de la France.

Au même titre que les autres habitants du 10^e, ils bénéficient du droit d'association et du droit d'exprimer leurs opinions politiques.

Vous proposez de restreindre les moyens d'action de L'ACORT, acteur important de la vie associative et reconnu du 10^e qui œuvre, toujours dans un cadre laïque, contre les racismes, les sexismes et les discriminations. Depuis 40 ans, L'ACORT a été partie prenante de tous les combats pour l'égalité des droits de toutes et tous, et mène de nombreuses actions d'utilité publique : accès aux droits, médiation, activités culturelles pour les adultes et la jeunesse, cours de français, etc. « une action sociale utile aux Parisiens » comme vous le reconnaissez par ailleurs.

Nous ne pouvons que constater votre méconnaissance de la loi de 1901, une association est l'expression d'une liberté publique qui en France a valeur constitutionnelle, et nous, associations signataires, ne pouvons laisser un élu s'attaquer à L'ACORT ou à une autre association, à son discours et à ses actions.

Recevez, Monsieur le Conseiller, l'expression de nos salutations associatives.

**Pour les associations signataires
Anick Lestage, Ldh 10-11**

Les premiers signataires :

1. Andes Diffusion
2. Association AIRES 10 (Centre Social)
3. Association Culturelles des Travailleurs Immigrés de Turquie (ACTIT)
4. Association des Tunisiens en France (ATF)
5. Association franco-chinoise Pierre Ducerf
6. Association Le Pari's des Faubourgs (Centre Social et Culturel)
7. ATTAC Paris Centre
8. Centre d'animation de Paris 10ème - CRL10
9. Conseil Démocratique Kurde en France (CDK-F)
10. Ensemble, nous sommes le 10e
11. Espace Fârâbî
12. Espace Universel
13. L'Aire à Mots
14. Ligue des Droits de l'Homme (LDH Paris 10-11)
15. Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié des Peuples (MRAP Paris)
16. Union Culturelle Française des Arméniens de France (UCFAF)
17. Union Locale CGT de Paris 10ème
18. Ville Mains Jardins
19. Association d'Assistance Scolaire Linguistique et Culturelle (ASLC ASIEMUT)
20. Conseil National pour la Mémoire des Enfants Juifs Déportés de France